



GUIDE DE L'EXPOSANT

FOIRE DES TECHNOLOGIES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Du 17 au 19 Novembre 2015 – Dakar, Sénégal



LE PRESENT DOSSIER DE L'EXPOSANT COMPREND LES INFORMATIONS SUIVANTES :

1. INFORMATIONS PRATIQUES

Présentation de la Foire des Technologies en Afrique de l'Ouest, objectifs et activités

2. PRESTATIONS ET CONDITIONS

- . Aperçu du site de la Foire
- . Descriptif des stands
- . Aménagement des stands
- . Gammes de stands
- . Location de Mobilier, Equipement & Accessoires
- . Modalités de commande, de paiement et d'utilisation
- . Plan d'Exposition

3. CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION

4. DOCUMENTS OBLIGATOIRES À REMPLIR

DOCUMENTS ANNEXES

1. Fiches d'inscription
2. Bon de commandes prestations techniques
3. Fiche complémentaire de prestations techniques

INFORMATIONS



Note de présentation

Objectifs

Activités



NOTE DE PRESENTATION

Le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (PPAAO) envisage d'organiser la première Foire des Technologies en Afrique de l'Ouest. Cette foire ambitionne de faciliter une large diffusion des technologies appropriées et pertinentes qui ont été générées dans le cadre du Programme, pour une meilleure sensibilisation et intérêt dans la sous-région. Il est également prévu que cette plateforme permettra un meilleur lobbying en faveur d'une mobilisation des ressources financières (et autres) des deux régions à travers des initiatives régionales.

Objectifs. La Foire des Technologies en Afrique de l'Ouest ambitionne de :

- Mettre en valeur les réalisations du PPAAO en termes de génération et de diffusion de technologies
- Les impacts créés à travers le Programme de productivité agricole régional.
- Présenter toutes les technologies générées y compris les success stories
- Démontrer le lien entre toutes les technologies exposées et les priorités globales notamment le changement climatique, l'Agriculture intelligente face au climat, la gestion des ressources naturelles, ainsi que l'emploi et la création de richesse,
- La mise en place d'un catalogue régional des technologies, classé par thèmes
- La mise en valeur les avantages socio-économiques de ces technologies

Activités principaux.

- Journées des Pays du PPAAO
- Showroom
- Rencontres des participants avec la Presse

Date clés. La Foire des technologies est prévue pour se dérouler au Sénégal, à Dakar en marge de la Conférence Internationale sur la Politique Agricole de la CEDEAO et Perspectives 2025 (ECOWAP+10) **du 17 au 19 Novembre 2015 à King Fahd Palace.**

Participants ciblés. Les participants proposés et ciblés pour la Foire sont essentiellement les responsables de haut niveau de la Banque Mondiale et autres partenaires au Développement, les gouvernements des pays membres, les Communautés économiques régionales telles que la CEDEAO, les acteurs non-étatiques, les médias, les décideurs, allant des secrétaires permanents, des Ministres aux Chefs d'États et le secteur privé.

PRESTATIONS & CONDITIONS



Aperçu du site de la Foire
Stands aménagés
Conditions de Règlement



SITE DE LA FOIRE

La Foire des Technologies en Afrique de l'Ouest se déroulera au King Fahd Palace.

Une tente ARCUM habillée et sécurisée de 1000 mètres carré (m²) de surface abritera une trentaine de stands.

KING FAHD PALACE

Pointe des Almadies, Dakar
8181 – Sénégal
kingfahdpalacehotels.com
Tel: +221 33 869 69 69



KING FAHD PALACE
HÔTEL



DIMENSIONS STANDS MODULAIRES

Dimensions de base :

Une surface totale de 9m² (3 mètres x 3 mètres)

Cloisons :

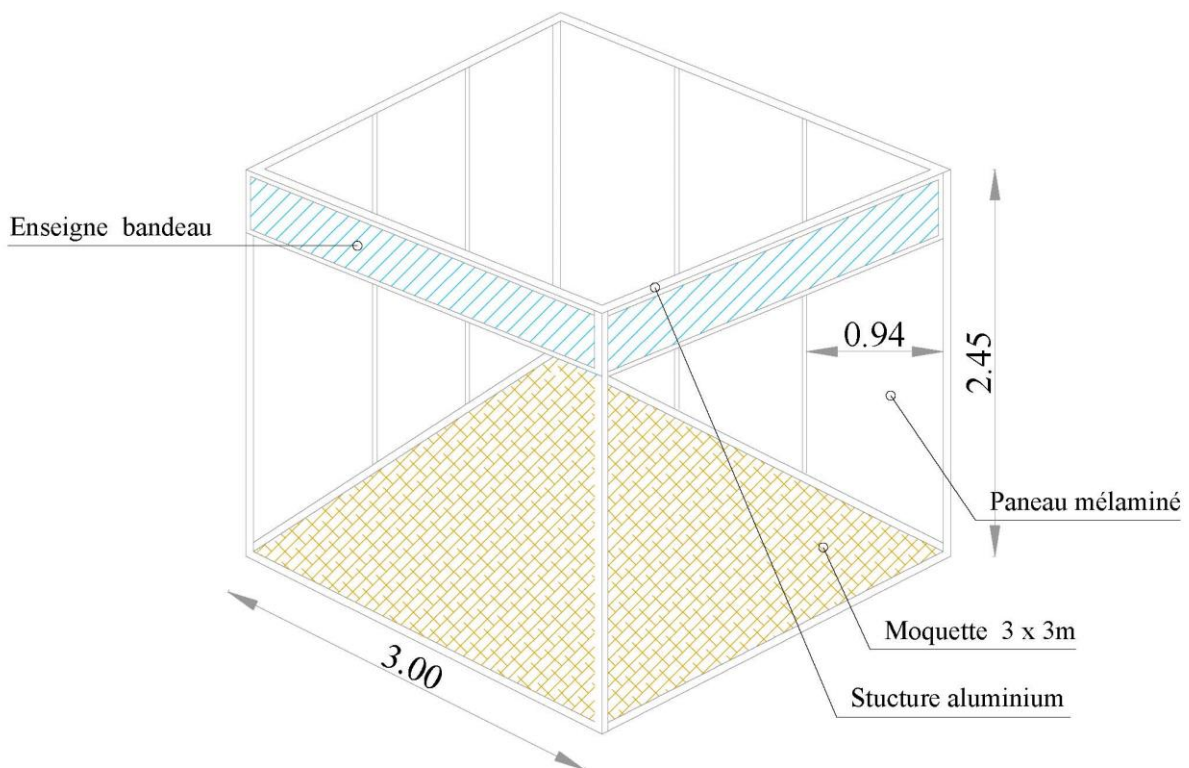
Piliers et traverses en aluminium laqué gris ou blanc, hauteur du stand : 2,50 m.

Cloison de remplissage en mélaminé sur 3 côtés maximum avec différentes couleurs : blanc, hêtre, jaune.

Enseigne Exposant

Une enseigne en bandeau blanc par stand, avec 20 caractères de hauteur 50 mm par face

Impression : Lettrage de couleur sur fond blanc. (20 caractères au maximum.)



VUE DE L'INTERIEUR DE LA TENTE ARCUM AVEC LES STANDS



AMENAGEMENT DES STANDS MODULAIRES

L'aménagement d'un stand modulaire standard de 9m² comprend :

Les cloisons séparatives

La moquette

Une table + deux chaises

Un point Prise

01 Multiprise (4 ports)

Un point Lumineux

L'enseigne du stand



GAMME DES STANDS MODULAIRES

OPTION 1

1230 €

Dimension Stand : 9M²

Matériels disponibles : 02 chaises et 01 table / Electricité / Lettrage enseigne

Services compris : Gardiennage/Nettoyage (03 Jours)

OPTION 2

1530 €

Dimension Stand : 9M²

Matériels disponibles : 02 chaises et 01 table / Electricité

01 Ecran Plasma 42 Pouces

Services compris : Gardiennage/Nettoyage (03 Jours)

OPTION 3

1835 €

Dimension Stand : 9M²

Matériels disponibles : 04 chaises VIP et 01 table / Electricité supplément

01 Ecran Plasma 42 Pouces

Services compris : Décoration/ Manutention/Gardiennage/Nettoyage (03 jours)

MOBILIER, EQUIPEMENT & ACCESSOIRES

Articles	Prix unitaire
Fontaine d'eau (5l)	8 €
Ecran Plasma (42 Pouces)	154 €
Suppléments Multiprises	4 €
Suppléments Chaises/meubles	10 €
Services	Prix unitaire / Jour
Manutention	30 €
Hôtesse	40 €
Décoration	200 € Forfait (3 jours)

N.B : Pour toutes informations complémentaires contacter : infocom@coraf.org / secoraf@coraf.org

CONDITIONS DE REGLEMENTS

1. MODE D'ENREGISTREMENT

Les sociétés et organismes sont tenus de présenter **une fiche d'inscription et un bon de commande** dûment remplis et signés. Seules les demandes de participation accompagnées de la **totalité du versement obligatoire sont prises en considération.**

2. MODE DE PAIEMENT

L'Exposant peut régler sa participation par un chèque ou virement bancaire comme suit:

100% de la somme requise doit être versée au plus tard le 05 Novembre 2015

Résident Sénégal :

Par chèque bancaire ou virement.

Non résident Sénégal:

Virement obligatoire

A l'ordre de notre prestataire :

KHELCOM BACHES SARL

Agence	IBAN	SWIFT
Compagnie bancaire de l'Afrique occidentale (CBAO) Agence de PIKINE Dakar – Sénégal	SN012 01215 036158834501 47	CBAO SNDA

3. RETRAIT OU DESISTEMENT

En cas de désistement ou en cas de non occupation du stand pour une cause quelconque, les sommes versées au titre de la location du stand sont **remboursées à titre de 50%**. *Confère Conditions générales de participation.*



CBAO

Crédit Agricole Bénin

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc....)
Son utilisation facilitera le bon enregistrement des opérations en cause et vous évitera ainsi d'effectuer des réclamations pour erreurs ou retard d'imputation.

Relevé d'Identité Bancaire

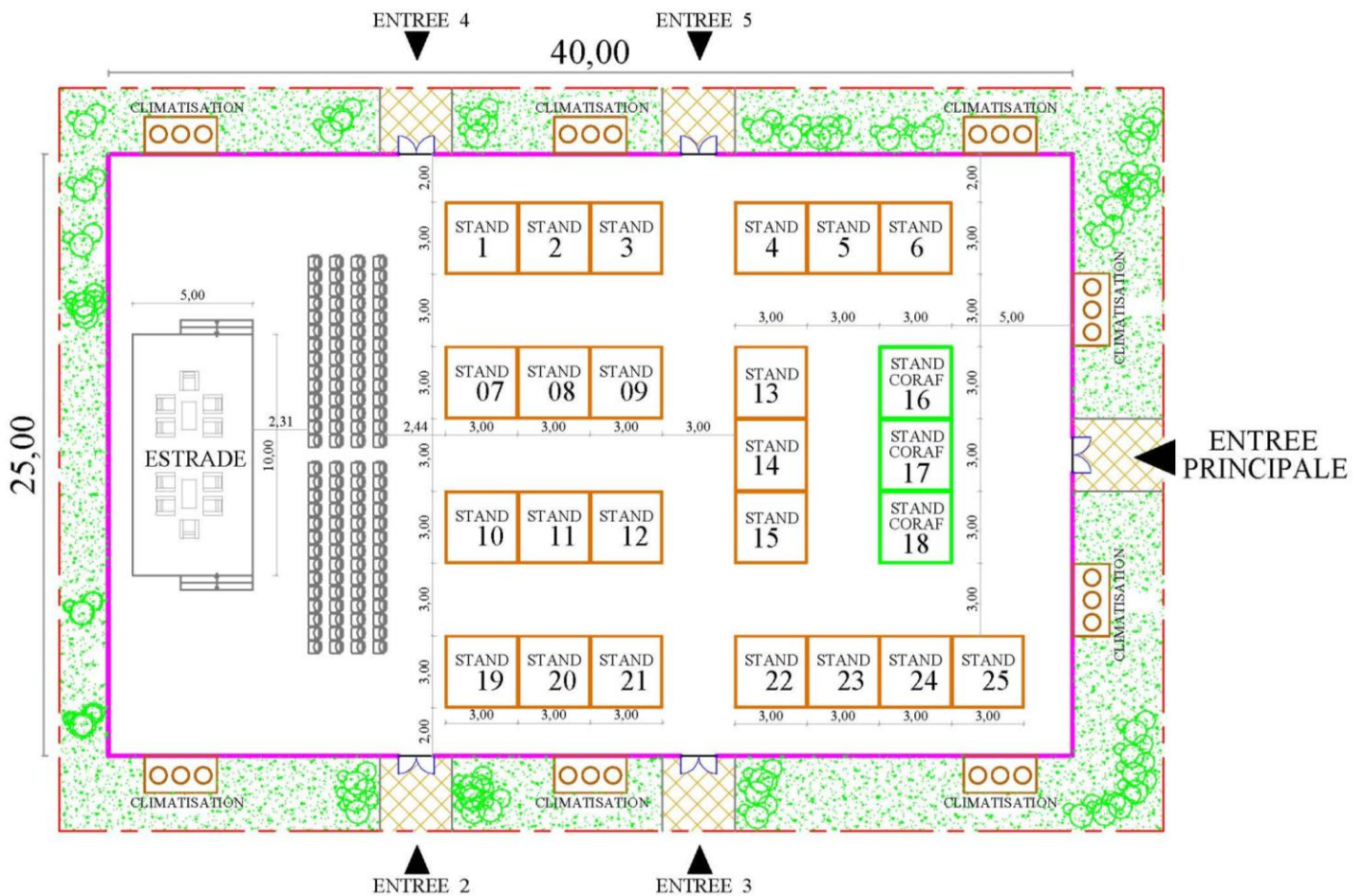
Cadre réservé au destinataire du relevé

Code Banque	Code Ville	Code Guichet	N° de Compte	Clé RIB	Domiciliation
SN012		01215	036158834501	47	CBAO RIKINET

KHELCOM BACHES SARL
10 BIS CITE LOBATT FALL
CARREFOUR NATIONALE X RUE 10

SWIFT: CBAO SNDA

PLAN D'EXPOSITION



LE CORAF.WECARD répartit les emplacements des stands à sa seule discrétion, sauf convention contraire expresse dans les conditions générales. Il prend toutefois en compte les préférences et les besoins des exposants. Cependant les choix de stands seront attribués par ordre d'arrivée (paiement effectif). Le présent plan expose les mesures du stand le plus précisément possible. Le plan est toutefois fourni à titre indicatif et peut être modifié ultérieurement en fonction des besoins de l'événement.

CONDITIONS GENERALES DE PARTICIPATION



Règlement de participation

Annulation

Sécurité



ARTICLE 1: COMMANDE

1.1 - ADHÉSION AUX CONDITIONS GÉNÉRALES

L'acte de la Passation de COMMANDE avec le CORAF/WECARD et KHELCOM BACHES implique l'adhésion entière et sans réserve de l'EXPOSANT aux présentes conditions générales de location et de vente.

1.2 - PASSATION DE COMMANDE

Toute commande de l'EXPOSANT devra être passée par la signature d'un BON DE COMMANDE. Il en sera de même pour toute demande de modification de commande et pour toute commande supplémentaire.

Toute commande ou demande de modification de commande de l'EXPOSANT devra être passée au minimum 12 jours avant la date de l'évènement. C'est-à-dire au plus tard le 05 Novembre 2015. Hors ce délai une majoration des tarifs sera appliquée. (Voir TARIFICATION)
Sauf conventions particulières contraires arrêtées, le règlement de la totalité du montant TTC de la COMMANDE devra être joint au BON DE COMMANDE + la FICHE D'INSCRIPTION et sera payable par virement ou carte bancaire. (Voir Modalités de paiement)

ARTICLE 2 – TARIFS

MAJORATION DE LA TARIFICATION

Tous les frais de location et les coûts techniques seront payés par l'exposant aux dates précises et en conformité avec les modalités de paiement prévues dans les conditions générales de ce bon de commande.

Toute COMMANDE passée hors du délai précisé dans l'article 1.2 sera majorée de 15 % du tarif hors taxes (HT) en vigueur.

ARTICLE 3 - ANNULATION DE COMMANDE DU CLIENT

Pour toute annulation totale ou partielle de commande du fait du client, intervenant à moins de 10 jours calendaires avant le 1^{er} jour de l'installation / montage / livraison / prestation, le montant de la commande sera facturé au client, et ce, même lorsque la cause de cette annulation lui est étrangère, extérieure ou due à un cas de force majeure.

Pénalités d'annulation: Toute annulation ne sera remboursée qu'à **50%** par CORAF/WECARD et KHELCOM BACHES

ARTICLE 4 : DOCUMENTS ET PRODUITS PRESENTES PAR LES EXPOSANTS

Les EXPOSANTS de la Foire des Technologies sont tenus responsables de l'envoi de leur documentation et/ou produits/ technologies ainsi que de leur installation sur leur stand.

Néanmoins, le CORAF/WECARD pourra recommander les services d'un prestataire (transporteur, agence d'hôtesse, ...) en option payante, sans toutefois engager sa responsabilité.

ARTICLE 5: VOYAGES, DEPLACEMENT ET HEBERGEMENT

Chaque participant est responsable de son déplacement et de son hébergement lors de la Foire des Technologies.

Néanmoins, le CORAF/WECARD, va suggérer des solutions d'hébergement, sans toutefois engager sa responsabilité. Chaque participant sera alors libre de suivre ces suggestions, ou de procéder comme il le souhaite avec sa propre agence de voyages ou tout autre intermédiaire de son choix.

ARTICLE 6- OBLIGATIONS DE L'EXPOSANT

1. L'exposant ne peut en aucun cas céder, sous-louer, sous-traiter ou partager la totalité ou une partie de son stand sans l'autorisation préalable de l'Organisateur.
2. L'EXPOSANT s'engage en outre à utiliser le matériel loué conformément à sa destination usuelle, à ne rien faire ou laisser faire qui puisse entraîner sa détérioration ou sa disparition, à lui apporter l'entretien normal nécessaire à le maintenir en bon état d'usage,
3. L'exposant est responsable du transport et de la livraison des biens qui sont destinés à être exposés sur leur stand. Les exposants doivent se conformer aux instructions du CORAF/WECARD à l'égard de tous les mouvements de marchandises.
4. Les exposants sont responsables de la protection de leurs droits de propriété intellectuelle sur le matériel ou les biens qu'ils présentent conformément à toutes les dispositions légales en vigueur et applicables. Ces mesures doivent être prises avant la présentation du matériel et des marchandises en question à la Foire. Le CORAF/WECARD décline toute responsabilité à cet égard.
5. Pour tout dommage causé au matériel durant la période de location nécessitant son remplacement, le CLIENT devra payer en sus de la valeur de remplacement, le prix de la mise à disposition du nouveau matériel pour la durée restant à courir jusqu'à la fin de la manifestation.

CONTACTS

**Pour toute information complémentaire sur
la Foire des Technologies en Afrique de L'Ouest**

**Veillez contacter le Centre Ouest et Centre Africain pour la
Recherche et le Développement Agricole (CORAF/WECARD)**

Email : waapptechfair@coraf.org

Tel: (+221) 33 869 96 18

Adresse : 7 Avenue Bourguiba, BP 48, Dakar RP, Senegal

Site Internet : www.coraf.org

OU notre prestataire KHELCOM BACHES SARL

Email : khelcombach@yahoo.fr

Tel : (+221) 33 853 20 33

Adresse : Route Nationale X Rue 10 Pikine N°010 Cité Lobatt FALL

Dakar – Sénégal

Site Internet : khelcombaches.net